

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 14 Février

LE SCRUTIN D'ARRONDISSEMENT ET LA PRESSE

L'évènement de la semaine est l'adoption par les Chambres du scrutin d'arrondissement. Toute la presse s'occupe de ce vote; il est très intéressant de voir comment chacun l'interprète au gré de ses opinions. Citons les principaux organes de la presse parisienne :

Le Journal des Débats. — Ce journal se félicite du vote du scrutin uninominal, mais il estime que ce mode électoral ne peut pas donner de résultats favorables à la République avec un ministère radical.

La République française. — Nous avons armé la République en rétablissant le scrutin d'arrondissement. Nous ne la désarmerons pas en ouvrant à deux battants, devant un César de carrefour, les portes de la Constitution républicaine.

Le Rappel. — Tous les ennemis de la République ont voté contre le rétablissement du scrutin d'arrondissement, tandis que ceux qui ont voté pour sont tous républicains. Ce résultat dérange les combinaisons royalistes, impérialistes et boulangistes.

L'Évènement. — Il semble que la majorité, en faisant son testament, ait voulu se réhabiliter de la longue stérilité de son existence. Elle devra employer le temps qui la sépare des élections générales au sauvetage de la République menacée. L'existence de la République est en ses mains.

Le Figaro. — Il n'est pas démontré que le scrutin d'arrondissement doive arrêter le progrès du boulangisme. C'est le seul moyen qu'on ait pour essayer. Le général fut-il nommé dans cinquante arrondissements, la démonstration sera moins efficace pour le succès de sa cause que l'élection d'une liste de candidats attachés à sa fortune.

Le XIX^e Siècle. — Ce que la majorité républicaine pourrait faire de plus habile dans son propre intérêt et dans l'intérêt de la République, ce serait de décider que les membres de la Chambre actuelle ne pourront pas faire partie de la nouvelle Chambre. Un changement de personnel serait à coup sûr plus utile que tous les changements de scrutin.

Le Petit National. — L'adoption du scrutin d'arrondissement ne sera qu'un palliatif insuffisant, s'il n'interdit pas le cumul des mandats de député. En plébiscitant sur un seul candidat, les électeurs se dévouent de leur part légitime de souveraineté au profit d'un individu. N'est-ce pas la destruction de l'égalité et la négation du régime représentatif?

Le Radical. — Nous souhaitons que les radicaux qui ont aidé au rétablissement du scrutin d'arrondissement n'aient pas à se repentir amèrement de leur vote. Quant au ministère, il verra prochainement ce qu'il pèse aux mains de l'opportunisme triomphant.

La Justice. — Il est à désirer que M. Floquet, après avoir réussi à rallier la plupart des radicaux à une mesure réclamée surtout par la fraction modérée de la majorité, ait autant d'influence pour amener à la révision les esprits récalcitrants.

Le Siècle. — La Chambre vient de fournir au pays le moyen de lutter contre les coalitions mensongères dont il fut victime en 1885. Elle a fait son devoir. Aux électeurs de tirer le meilleur parti de l'arme qu'on a mise entre leurs mains. Ils ne doivent compter que sur leur vigilance et leur activité.

Le Paris. — La Chambre vient de voter la réforme électorale que lui demandait le gouvernement et que la très grande majorité du parti républicain dans le pays considérait comme nécessaire pour lutter sans désavantage aux élections générales. Ce vote, le président du conseil l'a obtenu après un discours extrêmement brillant et dont certains passages ont été soulignés par d'enthousiastes bravos.

Le National. — C'est la première fois que nous voyons une vraie majorité de gouvernement se former à la Chambre. Ce n'est pas un mince honneur pour un homme politique que d'avoir résolu ce problème qui, depuis quatre ans, demeurait insoluble. M. Floquet a dû le résoudre, en ne craignant pas, malgré certains anathèmes prévus, d'amener les bataillons radicaux à faire jonction, sur une question vitale pour la République, avec les modérés. Ce n'était pas là chose aisée. L'opinion en saura d'autant plus de gré à M. Floquet.

La Nation. — Le devoir des opportunistes est maintenant de répondre au vote des radicaux en faveur du scrutin d'arrondissement par un vote en faveur de la révision. Ils y sont en quelque sorte tenus d'honneur, et nous voulons espérer qu'ils ne se déroberont pas.

Le Soleil. — Le scrutin uninominal est une arme rouillée. La pointe en est émoussée.

Scrutin uninominal, scrutin de liste, qu'importe! Le résultat sera le même. Au lieu d'être balayés en bloc, ils seront balayés en détail. Les honnêtes gens, — car il y en a, — qu'un faux point d'honneur ou l'esprit de parti retient encore au milieu de cette bande, seront emportés avec le reste.

La Presse. — Messieurs les parlementaires, vous avez tiré les premiers. Mais cela ne fait rien. Scrutin de liste ou scrutin d'arrondissement, peu importe. Vous pouvez faire vos paquets. Le pays ne veut plus de vous.

Le Parti national. — Les 234 voix qui s'opposèrent à la révision au mois de mars se retrouveront groupées et unies dans un même fais-

ceau pour repousser de nouveau la révision. Le ministre peut en prendre son parti.

Le Gaulois. — Ce journal conseille de rédiger, pour toutes les oppositions, un programme commun, comme le firent les 363, qui furent réélus par arrondissement, comme s'ils avaient figuré sur une même liste.

L'Autorité. — L'issue de la lutte n'est pas douteuse.

Partis cent-soixante-dix, nous reviendrons trois cents à la prochaine assemblée.

L'Intransigeant. — Cette Chambre de jouisseurs et de faineants essaie d'accorder ses restes à la sauce uninominale. Elle verra prochainement avec quel dégoût le corps électoral recrachera cette viande faisandée. Le peuple a assez des flibustiers et des farceurs qui vivent sur sa peau depuis quinze ans. Il saura bien trouver l'onguent gris qui servira à le débarrasser d'eux.

CHEZ LE GÉNÉRAL BOULANGER

A la suite de la séance de mardi à la Chambre et du vote du rétablissement du scrutin d'arrondissement, il nous a paru intéressant de nous rendre chez le général Boulanger pour lui demander son impression sur cette journée et ses conséquences.

Nous avons trouvé l'hôtel de la rue Drumont-d'Urville envahi dès huit heures et demie par une foule considérable de visiteurs appartenant en grande majorité à la classe ouvrière et des petits employés.

M. Naquet, très entouré, assistait à la réception.

— Mon général, lui avons-nous demandé, quelles sont vos impressions sur la victoire remportée hier par M. Floquet?

— Mon Dieu, monsieur, le mot victoire n'est-il pas un peu exagéré? Il fallait s'attendre à ce que dans son aspeurement, la Chambre votât le rétablissement du scrutin d'arrondissement. J'avoue même que j'aurais cru à une plus grande majorité en faveur du gouvernement. Pour ma part, j'ai voté pour le maintien du scrutin de liste, d'abord parce que c'est par lui que j'ai été élu, ensuite parce que M. Floquet en demandait l'abolition. Quant aux conséquences de la journée, Millerand les a indiquées hier; elles seront négatives. Le courant que je représente et qui, moi absent, ne s'arrêterait pas, n'a rien à redouter du scrutin uninominal. La Chambre, en le rétablissant, aura fait une œuvre bonne tout au plus à la rendre plus ridicule encore aux yeux du pays.

— M. Floquet dans son discours, mon général, a parlé d'avoir recours à la rigueur des lois.

— Quelles lois? Je ne fais rien que de légal et qu'il n'a fait lui-même! Je me suis présenté aux élections; j'ai été élu. Est-ce donc là conspirer? La campagne s'est faite au grand jour, et si elle a été dure, n'est-ce pas M. Jacques, qui, le premier, a fait l'impossible pour la rendre telle? M. Floquet veut rire. Il sait fort bien

que le jour où il porterait la main sur moi, ce serait lui la victime de ce... coup d'Etat.

— Pendant votre absence, mon général, la Presse a publié un manifeste de MM. Naquet, Laisant et Michelin, au sujet duquel bien des commentaires ont eu lieu dans le monde politique, et particulièrement parmi les conservateurs. On disait que, vous présent à Paris, ce manifeste n'eût pas été publié!

— Pourquoi donc cela, monsieur? Mes amis n'ont fait que développer dans ce document les termes de tous mes programmes. Ces programmes ont toujours été loyalement basés sur le maintien de la République. J'ai réclamé la Constituante et la libre consultation du pays; à lui de se prononcer sur la forme du gouvernement le jour où je l'aurai débarrassé du bâillon que lui ont mis sur la bouche les parlementaires.

— Que comptez-vous faire jeudi, mon général?

— Jeudi! Mais j'irai à la Chambre, et j'interviendrai au moment voulu si c'est nécessaire. Il faut tout prévoir avec cette Chambre; mais on ne peut, par avance, rien décider.

— Ferez-vous bientôt votre option entre Paris et le Nord?

— Aussitôt que je serai validé. La question a d'ailleurs moins d'importance aujourd'hui que M. Floquet, faussant la loi, interdit dès maintenant les élections partielles.

Un discours de M. Raynal

A l'occasion du banquet offert par ses concitoyens à M. Surchamp, maire de Libourne, en l'honneur de sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur, M. Raynal, ex-ministre des travaux publics, député de la Gironde, a prononcé un long discours devant 160 convives, par qui il a été très chaleureusement applaudi.

Il a dit qu'un des grands malheurs du parti républicain, c'est de n'avoir pas suffisamment su être un parti de gouvernement. Les républicains ont trop souvent voulu faire encore de l'opposition, rien que de l'opposition, sous le gouvernement de leurs préférences. Ils ont accumulé les attaques avec les promesses. Le vrai rôle, la véritable tactique des partis de gouvernement, est de tenir plus qu'ils n'ont promis. Le malheur pour nous est qu'une grande portion de notre parti est restée, comme sous l'empire, un groupe d'opposition, une troupe de mécontents, presque d'irréconciliables. Errements fatals! Faute funeste! Et aujourd'hui, le mal est accompli. Il faut en réparer les effets. Il faut nous rapprocher et nous réorganiser pour la propagande.

L'orateur déclare que s'il est un aussi déterminé partisan du scrutin d'arrondissement, c'est qu'il doit justement nous ramener à nos habitudes d'autrefois, c'est-à-dire à l'activité et à la tactique qui nous ont fait vaincre. Il nous servira à reconstituer nos cadres, noyés dans les confusions du scrutin de liste, à refaire surtout notre vaillante armée.

M. Raynal confesse sans ambages que le parti républicain a perdu du terrain depuis 1885. C'est,

La sibylle ne lui répondit pas dès l'abord.

Elle s'inclina devant la future « reine de France ».

— Madame, prononça-t-elle, je n'ai plus rien à vous dire.

Puis, se retournant vers celle qui l'interpellait :

— Quand à vous, ma bonne, je n'aurai ni grande peine, ni grand mérite à vous bailler votre part de mes balivernes. Comme les autres, vous aurez votre instant de faveur. Mais, pour dame d'Heudicourt que vous soyez, et nièce d'un maréchal de France, vous n'en serez pas moins évincée de la cour à cause de votre méchante langue.

VIII

Les trois visiteuses avaient quitté le logis de la Manicarde. Elles cheminaient silencieuses et sérieuses. Celle qu'on avait appelé madame d'Heudicourt était encore toute déferée de l'apostrophe de la sibylle. La blonde aux formes opulentes avait au front un pli qui indiquait une grave préoccupation. La brune au teint créole rêvait à ce qu'elle venait d'entendre.

Pendant le temps qu'elles avaient passé à interroger l'avenir, la nuit était venue et les rues s'étaient dépeuplées comme par enchantement.

Paris n'était pas encore — il s'en fallait et il s'en faut même de beaucoup — la ville sûre et bien gardée où il est permis de s'attarder sans danger. A part la lune, qui existait déjà, les nuits de Paris n'avaient d'autres illuminations que les lanternes accrochées çà et là par l'ordre de M. de la Reynie.

(A suivre.)

28 FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

Le Fils de Porthos

Par PAUL MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

A la Recherche d'un Père

VII

— Madame, ce vieillard était bon...
— En attendant, il ne vous a pas même laissé, en mourant, la pension qui devait l'aider à subsister...

— Cette pension la munificence de Sa Majesté me l'a rendue...

— Et pendant des années vous l'avez réclamée sans qu'on fit droit à vos requêtes!

La visiteuse baissa la tête en rougissant.

La Manicarde reprit après un instant :

— Il est vrai que vous êtes libre de vous remarier...

L'autre secoua le front avec mélancolie :

— Me remarier?... Qui voudrait de moi?...

Je ne suis plus jeune et je suis pauvre!

La sibylle poursuivit avec solennité :

— Vous vous remarrierez, cependant, et celui qui vous choisira pour vous associer à son glorieux destin n'a au-dessus de lui que le roi du ciel...

— Que dites-vous?

La Manicarde prit une pose d'oracle.

— Je dis que, plus vous essorez de bas, plus vous vous élèverez haut. Je dis que ce n'est pas l'orgueilleuse créature qui vous a précédée en ce lieu, qui montera jamais au rang auquel aspire son ambition sans scrupules. Je dis que votre fortune, à vous, étonnera le monde et l'histoire. Je dis enfin que, nouvelle Esther, vous prendrez place sur le trône à côté d'un autre Assuérus...

La questionneuse tressaillit :

— De grâce, fit-elle, parlez plus bas! Si l'on vous entendait... Si l'on ajoutait foi...

Un éclair avait brillé dans ses yeux...

Mais cet éclair s'était éteint aussi vite qu'il s'était allumé, et ce fut avec un calme apparent qu'elle reprit :

— Mais non, vous vous moquez... C'est une plaisanterie... Il ne saurait y avoir rien de sérieux dans ce langage...

— Cependant, répliqua la devineresse, ce n'est pas la première fois qu'il frappe votre oreille...

— Comment?...

— Souvenez-vous du bonhomme Barbé.

— Le bonhomme Barbé?...

— Ce maçon qui, un jour, à l'hôtel d'Albret, s'écria prophétiquement, en vous voyant franchir le seuil de l'endroit où il travaillait :

« Voilà celle qui, du sentier des ronces et des épines, arrivera au faite des grandeurs. »

Et la Manicarde ajouta d'une voix inspirée :

— Dieu met parfois la vérité dans la bouche des plus humbles. Il révèle souvent aux moins autorisés le secret de ses impénétrables volontés. A mon tour, je viens vous dire, à vous, l'ancienne prison-

nière de la Conciergerie de Niort, l'orpheline ballottée au souffle des autans comme l'enfant l'avait été au flux et au reflux des mers, la jeune fille qui mangea le pain amer de la charité, et la jeune femme dont le sort fut lié à celui d'un moribond famélique :

« Vos peines sont près de finir. Vous allez sortir de l'obscurité, sous un rayon tombé de la couronne de France, comme vous êtes sortie autrefois, sous les baisers de votre mère, du sommeil léthargique qui allait vous donner pour tombe les profondeurs de l'Océan. L'adversité va s'éloigner de vous comme serpent dont vous faillîtes devenir la victime... »

« Un grand monarque vous aimera. Il vous fera sa femme. Vous serez reine. »

La devineresse s'était tue, fatiguée. Le visage de son interlocutrice était resté tranquille, tant l'incroyable force de volonté de celle-ci savait empêcher que rien ne transparût au dehors des sentiments qui l'agitaient. Seulement, elle avait baissé ses paupières comme si elle redoutait que l'éblouissante perspective qui venait de se dérouler devant ses yeux ne l'aveuglât de sa splendeur, — et, en dépit de ses efforts, son sein avait des soubresauts violents sous l'étoffe de sa robe, tandis que l'on percevait dans le silence les battements précipités de son cœur.

En ce moment, la draperie qui fermait le retrait se souleva, et dans l'entre-bâillement, se montra la tête de celle des trois visiteuses qui n'avait pas encore consulté la Manicarde.

— Ah ça! demanda-t-elle à cette dernière, est-ce que ce ne sera pas bientôt mon tour d'écouter vos balivernes.

dit-il, que la calomnie prenant libre carrière et pleine licence, n'a cessé de miner et de saper sans relâche, et le gouvernement républicain et ses chefs et tous ses représentants. Rapprochons le député de l'électeur, nous repousserons plus aisément la calomnie. Sur ce terrain plus restreint, nous ferons plus facilement la lumière.

On nous objecte, continue l'orateur, Gambetta et son opinion sur le scrutin d'arrondissement. Mais Gambetta n'a jamais fait ni voulu faire que de la politique expérimentale. Il aurait comme nous achevé de juger le scrutin de liste à ses fruits, et comme nous, il l'aurait condamné, parce que ce mode de scrutin est devenu surtout une arme de réaction, parce qu'il facilite l'alliance des trois grands partis réactionnaires, parce qu'enfin il rend possibles de touchés combinatoires et des équivoques.

INFORMATIONS

Paris, 13 février, soir.

Le Sénat, après un court débat, a adopté le projet de loi relatif au scrutin uninominal par 228 voix contre 52.

INJURES CONTRE LES FONCTIONNAIRES

La proposition de loi présentée par M. Lisbonne, rendant justiciables des tribunaux correctionnels les délits d'injures adressées aux fonctionnaires républicains, a été adoptée au Sénat par 184 voix contre 61.

ALSACE-LORRAINE

Le gouvernement d'Alsace-Lorraine, en présence de la réprobation générale qui a accueilli l'interdiction au major Eudes d'aller embrasser sa mère mourante, fait déclarer, par son organe officieux, qu'il avait immédiatement accordé l'autorisation demandée, en chargeant le commissaire de police de la frontière d'avoir à laisser passer M. Eudes, et qu'il avait autorisé la famille à télégraphier au Gouvernement qu'il lui avait accordé la permission de venir à Strasbourg.

En somme, le prince de Hohenzoln, furieux des déclarations faites par l'ambassade de Paris, cherche à rejeter sur elle toute la responsabilité du refus de passeport.

LES TROUBLES DE ROME

Une terreur profonde règne dans la population. Rome semble une ville envahie; les troupes campent dans les rues; des patrouilles parcourent tous les quartiers; l'artillerie est massée au camp di Gaio.

Le nombre des individus arrêtés était, ce matin, de 700, car maintenant la police arrête à tort et à travers.

Dans le conseil des ministres tenu hier, le roi a vivement blâmé M. Crispi.

On signale une vive agitation dans les Romagnes et en Sicile.

Les dégâts sont beaucoup plus considérables qu'on ne le disait; on les évalue à deux millions.

Les frères Finocchi, quincailliers, ont eu pour 100,000 francs de dégâts. Un magasin d'objets sacrés, la pharmacie anglaise, le café des Variétés ont été saccagés à coups de hache et de marteau. Chez le bijoutier Kerlbauer, tout a été pillé; les émeutiers criaient: « Vive 89! Travail ou barricades! A bas Crispi! » Personne n'osa sortir.

Une députation de la Chambre, qui devait porter l'adresse en réponse au discours du Trône, n'a pas osé s'aventurer par les rues. On ne voit que portes fermées et barricadées, verrières brisées ou renversées, devantures fermées ou défoncées.

Le conseil municipal, qui siégeait pendant l'émeute, s'est précipitamment dispersé. Tous ces émeutiers n'étaient pas des révolutionnaires, car on a vu un ouvrier tomber d'inanition, place de la Minerve, et ceux qui pillaient une boulan-

gerie dévoraient les pains sur place. D'ailleurs, la misère est incalculable dans toute l'Italie.

Dans les Pouilles, c'est une véritable famine, et les conseillers municipaux, après avoir épuisé toutes leurs ressources, menacent de démissionner collectivement pour laisser le gouvernement seul responsable de son incurie.

UN COUPEUR DE TÊTES

Une vive émotion règne à Pont-à-Mousson. Il y a quinze jours, un commerçant israélite et sa femme, les époux Suizer, étaient assassinés pendant qu'ils étaient à table.

Avant-hier, un individu s'introduisait chez Mme Ferry et lui coupait la tête avec une dextérité qui fait supposer que l'assassin est un boucher ou quelqu'un d'expérimenté.

Enfin, cette nuit, un inconnu a pénétré chez une dame François, veuve et habitant seule; cette dame a été assassinée dans les mêmes circonstances.

La police est à la recherche de l'assassin.

Le brigadier Jaume a arrêté, à Epinal, Danga, l'assassin présumé des quatre personnes égorgées à Pont-à-Mousson.

Danga, né à Cazaubon (Gers), est âgé de 40 ans et était ouvrier imprimeur; il est marié et père de deux enfants qui ont quitté Pont-à-Mousson pour retourner chez leurs grands parents, à Remiremont, et que, depuis, on n'a plus revus.

Au moment de son arrestation, Danga était porteur d'un revolver chargé, d'une canne à épée; il avait différents papiers et des chemises de femmes.

Il y a dix ans, dans son pays, il avait été prévenu d'assassinat, puis relâché, faute de preuves suffisantes.

Le parquet lui a fait subir son premier interrogatoire, mais il n'a pas encore fait d'aveux.

Il est parti ce matin, sous bonne escorte, pour Nancy, d'où il sera dirigé sur Pont-à-Mousson.

L'agent Jaume l'accompagne; c'est ce même agent qui l'avait déjà mis en état d'arrestation, il y a dix ans.

VIENNE

Un orfèvre a empoisonné ses cinq enfants et s'est ensuite empoisonné lui-même, avec de l'acide cyanhydrique.

Huit cents ouvriers sans pain

On lit dans la Presse :

Le travail est complètement arrêté, depuis samedi dernier, dans l'important établissement des fournitures militaires dirigé par MM. Lecerc et Sarda, 58, rue de la Glacière.

Huit cents ouvriers sans pain; la misère est affreuse et deux malheureux, nommés Leroyer et Huntz, ont préféré en finir avec l'existence plutôt que supporter plus longtemps les tortures de la faim.

Ces deux désespérés se sont jetés dans la Seine.

Une délégation des ouvriers de la maison Lecerc et Sarda s'est rendue à la Chambre; elle a demandé M. le Hérissey, qui l'a immédiatement reçue et a promis de voir M. de Freycinet.

Le cahier des charges donne à M. de Freycinet les moyens suffisants pour sauvegarder les intérêts des ouvriers.

Nous espérons qu'il saura en user.

RENCONTRE DE TRAINS

Paris, 13 février.

Hier soir l'express de Paris à Bruxelles et l'express de Bruxelles à Paris se sont rencontrés.

La collision qui a été terrible, a eu lieu près de Maubeuge. Un voyageur a été tué sur le coup et cinq ont été blessés.

INCENDIE DE L'IMPRIMERIE ARDANT

A LIMOGES

Lundi matin, à quatre heures, un incendie s'est déclaré à l'usine de MM. Firmin Ardant et Cie, située sur la route nouvelle d'Aixe, à quatre kilomètres de Limoges.

Rien n'était plus triste que l'aspect qu'offraient les pièces de fer des machines et des transmissions, tordues sous l'action du feu qui a pris immédiatement des proportions énormes.

A chaque instant des effondrements se produisaient, une immense et épaisse fumée aveuglait les personnes présentes. Le vent qui soufflait avec violence emportait des quantités de débris de cartons brûlés.

A onze heures, la part du feu était faite, et les pompes, qui ne cessaient de fonctionner, inondaient les bâtiments attaqués.

L'imprimerie Ardant était composée de cinq corps de bâtiments: la grande salle des machines, l'atelier des compositeurs, l'atelier servant à la fabrication du papier, la cartonnerie et un bâtiment servant d'habitation au prote de l'imprimerie ainsi qu'à quatre autres locataires.

Les causes de l'incendie sont encore inconnues; néanmoins, d'après les renseignements qu'il nous a été possible de recueillir sur place, il est de toute probabilité que le feu a dû être communiqué par un des poêles de l'atelier de cartonnage, mal éteint samedi, car dimanche personne n'a travaillé.

Le feu, alimenté par une quantité aussi considérable de papier, a alors pris des proportions extraordinaires, et lorsque les pompiers sont arrivés, il n'y avait plus qu'à protéger le bâtiment aux machines et la composition, qui n'étaient que faiblement attaqués.

Les pertes peuvent être évaluées, à première vue, à 600,000 fr.

L'imprimerie de M. Ardant occupait cent-cinquante ouvriers environ à l'intérieur, et autant hors de l'usine.

M. Firmin Ardant, un des propriétaires de l'immeuble, a fait une chute en organisant les secours et s'est fait au poignet une légère contusion.

Une grande partie de ces pauvres gens vont se trouver pendant quelque temps du moins, sans travail.

On a pu sauver pour près de 40,000 fr. de papier; 15 machines à imprimer sur 17 sont détruites.

CHRONIQUE LOCALE

LE CHOIX D'UN ARCHITECTE

Nous recevons une nouvelle lettre sur la question de l'architecte, mise à l'ordre du jour par la retraite prochaine de M. Colin.

Monsieur le Directeur,

Le Conseil municipal va se réunir prochainement. On dit qu'il sera appelé à donner son avis sur le meilleur moyen à employer pour arriver à un bon choix pour les fonctions d'architecte de la ville.

Le maire, l'honorable M. Costes, interprétant la loi du 5 avril 1884, article 88, dans le sens le plus large, va, dit-on, proposer une commission d'examen, composée d'hommes compétents.

En faisant acte de déférence envers les conseillers municipaux, M. le maire prouvera qu'il ne veut pas prendre de détermination grave sans l'avis des mandataires de la population; en proposant une liste d'hommes compétents et éclairés pour le choix de ce fonctionnaire municipal, il veut lui donner toute garantie de compétence et enlever ainsi tout prétexte à récrimination ultérieure, toute suspicion de favoritisme.

Car nous espérons bien qu'il n'entrera dans l'idée d'aucun mandataire du peuple de se passer de cette garantie de toute critique vis-à-vis de tous, qui s'appelle le concours; que personne ne voudra aller trop vite en besogne en demandant un choix immédiat et définitif, quelque chose

qui ressemblerait à un « prenez mon ours » trop manifeste.

Absolument indépendant et ne brigant pas l'honneur d'être l'objet de ce choix, nous ne nous inspirons, dans nos réflexions relativement à cette question de l'architecte de la ville, que de l'intérêt général. Car nous estimons que les impressions personnelles et les relations doivent disparaître devant ces considérations quand on est investi d'un mandat électif. Les recommandations de parents ou d'alliés ne trouveront pas place, soit au sein de la commission, soit au sein de l'assemblée municipale. Elles resteront l'une et l'autre des arbitres justes et impartiaux, ne donnant leur faveur qu'au savoir technique uni à la compétence et à l'activité professionnelles.

Pour former cette commission d'examen, les personnes dignes d'en faire partie ne manquent pas. S'il nous était permis de mettre des noms en avant, nous n'aurions que l'embarras du choix: M. Rodolphe, architecte départemental, bien que les édifications de bâtiments départementaux ne soient pas même travail que celui confié à un architecte urbain, pourrait être appelé; M. Rouffy, conducteur des Ponts et Chaussées, membre de la commission des travaux publics; M. Gaston, f.f.m d'ingénieur, l'auteur de l'élégant pont de St-Géry; M. Daynard, conseiller municipal, ingénieur des arts et manufactures, directeur du Crédit foncier; M. Pihier, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées et des chemins de fer de l'Etat, pourraient en faire partie et présenteraient, pour tout le monde, les plus hautes garanties de savoir, de loyauté et d'indépendance. Le verdict de pareils hommes serait certainement accepté par le Conseil municipal et ratifié par la ville entière.

Veillez agréer, etc.

Un Contribuable.

ARRÊTÉ DU MAIRE DE CAHORS

Par arrêté du maire de Cahors, en date du 2 février et publié aujourd'hui, la circulation des voitures et charrettes chargées est interdite sur le chemin vicinal ordinaire n° 24 de Cahors à Cabessut, partie comprise entre la place de l'église et la rue Coty, pendant tout le temps nécessaire à la reconstruction de l'égoût par lequel s'écoule le ruisseau de Merdanson.

LA CLASSE DE 1888

Les hommes de la classe de 1888, exerçant la profession de tailleurs d'habits ou susceptibles d'être admis comme élèves-musiciens, ne pourront être admis à devancer l'appel pour les équipages de la flotte que s'ils sont appelés, par leur numéro de tirage au sort, à servir dans l'armée de mer.

Par suite, ceux qui, par leur numéro de tirage, sont appelés à servir dans l'armée de terre et qui désirent accomplir leur service dans les équipages de la flotte, devront contracter un engagement volontaire. Les engagements ne sont reçus que jusqu'à la veille du jour où le conseil de révision commence ses opérations dans les cantons auxquels appartiennent les candidats.

Les ports ayant recruté leur contingent, les engagements volontaires au titre des équipages de la flotte pour les jeunes gens âgés de seize à dix-huit ans sont fermés et ne seront pas ouverts avant l'année 1890.

LYCÉE GAMBETTA

Un nouveau règlement vient d'être appliqué au lycée de Cahors:

Depuis le 11 février, les classes ne commencent le matin qu'à 8 heures 1/4 et sont terminées à 9 heures 3/4. Le soir, le commencement

je me tiendrai coi; je connais trop le rageur pour me risquer à plaisanter avec vous hors de propos.

— C'est votre affaire, dit le Loupeur, d'une voix sombre, vous êtes averti.

Alors, sans plus tergiverser, le Loupeur, avec une franchise cynique, raconta dans ses plus minutieux détails la scène horrible qui s'était passée entre lui et la jeune femme.

La défense désespérée, héroïque de miss Lucy Gordon.

Et comment, affolée par le désespoir, elle s'était emparée de ses revolvers, oubliés sur un guéridon, avait tiré sur lui et l'avait renversé pour mort.

Quant à ce qui s'était passé après sa chute, naturellement il l'ignorait, et il lui fut impossible de rien dire sur la fuite de la jeune fille, et comment cette fuite s'était opérée.

— Peste! dit le Mayor, quelle virago! c'est une Yankée pur sang; je les connais de longue date: ce sont des gaillardes résolues dont on ne vient pas facilement à bout quand elles se mettent en tête de résister; ce qui est rare, ajouta-t-il avec un ricanement cynique. C'est égal, fit-il après un instant; voilà une terrible affaire!

Le Loupeur, montra alors le portefeuille, presque entièrement traversé par la balle du revolver, et, découvrant sa poitrine:

— Regardez, dit-il.

— Oui, oui, c'est une maîtresse femme! dit le Mayor en devenant pensif et hochant la tête à plusieurs reprises.

GUSTAVE AIMARD.

(A suivre).

LES AVENTURES

D'un Peau-Rouge

A PARIS

TROISIÈME PARTIE
LES MORTS-VIVANTS

XXI

COMMENT LE LOUPEUR REÇUT UNE VISITE A LAQUELLE IL NE S'ATTENDAIT PAS, ET DE QUELLE FAÇON IL QUITTA SON DOMICILE.

— Je ne refuse ni n'accepte, dit sèchement le Loupeur.

— Qu'est-ce à dire? s'écria le Mayor.

— Oui, que signifie cette réponse?... Eh! eh! fit le manchot en ricanant.

— Vous avez entendu? reprit le Loupeur.

— J'ai entendu que votre réponse n'en est pas une.

— Vous croyez? fit-il avec un sourire amer...

— Je vous serais obligé de me l'expliquer.

— Cela me sera facile.

— J'attends.

— Miss Lucy Gordon n'est plus ici.

— Comment! miss Lucy Gordon n'est plus ici? s'écria le Mayor avec stupeur.

— Je vous l'ai dit, reprit froidement le Lou-

peur.

— Mais, où est-elle, alors?

— Oui, eh! eh! où est-elle, cette chère enfant? ajouta le manchot.

— Que sais-je? chez elle, probablement.

— Comment! chez elle? à l'hôtel de Valen-

neurs? reprit le Mayor avec une surprise croissante.

— Dame! c'est là quelle demeure il me semble, reprit sèchement le bandit, à moins cependant qu'elle se soit jetée à la Seine, ce qui ne serait pas impossible.

— Ah! ça, que signifie cet imbroglio?

— Ce n'est pas un imbroglio; c'est la vérité que vous me demandez et que je vous dis.

Le Mayor commençait à soupçonner quelque sombre mystère sous ces froides et sèches réponses du bandit.

Il reprit après un instant:

— Que s'est-il donc passé ici?

— Qu'est-ce que vous importe? il doit vous suffire de savoir qu'elle n'est plus ici.

— Non pas, mon maître, vous ne me donnez pas ainsi le change, s'il vous plaît! Cette affaire prend des proportions très grandes de gravité; il importe qu'elle soit tirée au clair, notre intérêt l'exige, notre sûreté est menacée par ce départ...

— Ou par cette fuite... Eh! eh! cela est plus probable.

— Je le crois comme vous, dit le Loupeur avec un accent glacé.

— Hum! quand cette jeune fille est-elle partie?

— Vers une heure du matin, environ.

— Mais l'heure exacte?

de la classe est fixé à 2 heures 1/2 et la fin à 4 heures. Des cours complémentaires de une heure ont lieu dans l'intervalle.

Cinq heures par jour sont consacrées à la vie physique, c'est-à-dire à la gymnastique, à l'escrime, au tir, au canotage, etc.; quatre heures sont affectées aux classes, six heures aux études et 9 heures au sommeil.

Les retenues ont aussi été l'objet de modifications importantes et les arrêts ont été supprimés. La durée des promenades du jeudi et du dimanche a été augmentée dans de fortes proportions.

Liste des élèves inscrits au tableau d'honneur pendant le mois de janvier :

- Math. élémentaires. — Lassale, Layrisse.
- Math. préparatoires. — Giraud.
- Philosophie. — Brousse, Feyt, Cadiergues, Mendaille, Martin.
- Rhétorique. — Bouyssou, Grèze, Guilhem, Labelle.
- Seconde. — Couture, Sémirot, Roques, Vassal, Rivière.
- Troisième. — Cambou, Farges, Vidal, Cronzat, Maurel, Caminade, Coche, Meulet, Bernard, Constans, de Gavardie.
- Quatrième. — Lhoste, Dilhac, Faurie, Mouraysse, Salgues.
- Cinquième. — Escoffier.
- Sixième. — Simon, Couderc, Guilhem, Maurel, O., Murat, Vayssié.
- Septième. — Cammas, Frey, Fustier, Lambœuf, Rulhe.
- Huitième. — Anciaume, Blanc, Bourguignon, Castel, Delfan, Sembel, Ségué.
- Neuvième. — Bourdeau, Bro, Leygue, Périé, Galup, Mahout.
- Classe enfantine. — Rossignol, Sers, Gisbert, Bourguignon.
- 5^e Année. — Lapeyre, Lascroux, Hermet.
- 4^e Année. — Carroul.
- 3^e Année. — Serres, Houssard, Boutet.
- 2^e Année. — Massou, Frézals.
- 1^{re} Année. — Dalet.

LE SCRUTIN D'ARRONDISSEMENT
MM. le baron Dufour, de Lamberterie et le comte Murat ont voté contre.
M. de Valon est en congé.

VOL DE TABAC
Un vol de tabac a été commis ces jours derniers au préjudice de la veuve Granion, propriétaire à Bégous, commune de Cahors.

C'est le matin, vers six ou sept heures, que le domestique de la femme Granion, se rendant à une maison sise au lieu dit le Clou, et où se trouvait la culture du tabac, qu'il s'est aperçu du vol. La porte d'entrée avait été enfoncée, et les voleurs s'étaient emparés d'environ deux cents manques du tabac le plus beau, d'une valeur de 150 fr. Plainte a été immédiatement déposée au bureau de police.

LA NEIGE
La neige a visité Cahors et les départements voisins. Elle est tombée à Montauban, à Toulouse et dans tout l'Aveyron.

SUBVENTION AUX COMMUNES
M. le ministre de la Justice et des cultes vient, sur la proposition de M. le préfet du Lot, d'accorder une subvention de 2,000 fr. à la commune de St-Maurice, pour l'aider dans la dépense de construction du clocher de l'église.

EXPÉRIENCE DE TÉLÉPHONIE
On vient de faire, dans la Somme, une curieuse expérience de téléphonie. Il s'agissait de savoir si on pouvait faire communiquer un train en détresse avec la station de la ligne. Sur la ligne de Noyelles à Saint-Valéry, où un fil télégraphique court le long de la voie, on a fait arrêter un train en rase campagne, puis, à l'aide d'un téléphone portatif qu'on a relié avec le fil, on a établi, avec deux stations en avant et en arrière, une communication qui a parfaitement fonctionné.

IMPORTANTE DÉCOUVERTE
Notre compatriote, M. Lapeyrière, pharmacien de 1^{re} classe de la marine, actuellement en résidence à l'île Bourbon, vient de découvrir le moyen de fabriquer avec le « vesou » ou jus de canne, un véritable vin blanc, ayant du bouquet et de la saveur. Il a également trouvé le moyen d'obtenir d'une liane très commune dans les forêts de l'Indo-Chine un caoutchouc qui rivaliserait avec celui de l'Amérique du Sud.

Catus
Le Conseil municipal de Catus, consulté sur la nécessité d'ouvrir le canal des Deux-Mers, a cru devoir donner un avis favorable.

Martel
Le 26 février 1889, à 2 heures de l'après-midi, il sera procédé, à la mairie de Martel, par le maire de cette commune, assisté de l'ingénieur ordinaire ou de son délégué et du receveur des contributions indirectes du ressort à la adjudication, au plus offrant et dernier enchérisseur, pour les années 1889 à 1892 inclusivement, du bac de Creysse établi sur la rivière de la Dordogne, dans la commune de Creysse.

Gourdon
Conseil municipal. — Dans sa séance du 10 février, le conseil municipal a rejeté la proposition de quelques-uns de ses membres tendant à la suppression de nos anciennes foires, qui seraient remplacées par vingt-quatre nouvelles, c'est-à-dire deux par mois.
Il a désigné une commission chargée de contrôler les actes de l'administration du collège de Gourdon. Cette mesure a été prise sur la plainte

de quelques pères de famille, peu satisfaits des progrès de leurs enfants.

A l'audience du 11 février ont été condamnés : Victoire Marty, épouse Cros et le sieur Roche, ouvrier au chemin de fer pour adultère et complicité : la femme à un mois et son complice à dix jours de prison.

Le sieur Armand Constant, de Saint-Clair, à 16 francs d'amende, pour délit de chasse sans permis.

Baptiste Douis, âgé de 11 ans, pour le même délit, à 8 fr. d'amende et aux frais.

Montdoumerc

Le sieur Flaujac, de la commune de Montdoumerc, allait voir son fils, domestique chez M. Amédée Caniac, de Labastide-de-Penne (Tarn-et-Garonne).

Saisi par le froid qu'il faisait ce jour-là et arrivé au lieu du Pech, il alla se chauffer chez un certain Pierre Vergnes, dont la maison se trouve au bord du chemin.

A peine était-il assis au coin du feu, qu'il mourut subitement sur sa chaise. Il était environ onze heures du matin.

Campagnac

Des vols nombreux sont commis depuis quelque temps dans cette région. Les malfaiteurs ne brisent ni portes ni fenêtres ils ouvrent avec de fausses clefs pendant que les propriétaires sont absents.

C'est encore ce qui vient d'arriver chez Mme Puel, veuve du malheureux entrepreneur qui fut tué lors de la construction du pont de Philip. Pendant qu'elle était chez un voisin, on s'est introduit chez elle et en outre d'une vingtaine de francs en argent, on lui a enlevé diverses provisions du ménage. Le voleur est inconnu.

Lauzerte

Tentative d'assassinat. — Une tentative d'assassinat vient d'être commise à Durfort sur un vieillard de 72 ans par un de ses alliés, à la suite d'affaires d'intérêts pécuniaires.

R..., la victime, a été accosté par M... devant sa porte; puis, tandis qu'il s'enfuyait chez un voisin, pour échapper aux menaces de mort de M..., il fut rejoint et frappé à coups de poings. Séparé de lui par une femme, R... s'enfuit dans un champ; mais M..., saisit un gros piquet à la barrière du jardin de cette femme, l'arracha et poursuivit R..., qui courait vers une autre maison voisine; il le rejoignit vite et lui asséna sur la tête un violent coup de ce gros piquet. Le vieillard tomba et M..., continua à le frapper; puis il s'enfuit.

R... se traîna avec peine chez lui, à une centaine de pas environ; son sang l'inondait. Il a pu en réchapper jusqu'à présent.

M. le juge de paix s'est transporté sur les lieux du crime et a ouvert une information.

M..., a été arrêté. Il a eu des condamnations dont une pour rébellion en vers la gendarmerie.

Castelsarrasin

Le Gouvernement va déposer à la Chambre un projet tendant à autoriser le département de Tarn-et-Garonne à affecter aux dépenses normales du budget, le solde restant disponible sur les ressources créées par la loi du 4 janvier 1883 pour l'établissement d'un chemin de fer d'intérêt général de Castelsarrasin à Beaumont-de-Lomagne.

Moissac

Une panique très sérieuse a eu lieu le 9 février, dans le champ de foire; vers deux heures, les bestiaux étaient en grand nombre et fort calmes sur le boulevard de l'hospice quand, tout à coup, on entendit une détonation, puis une fumée épaisse se répandit devant la porte même de l'hôpital et les bœufs qui se trouvaient sur ce point, affolés, s'enfuyèrent dans toutes les directions, entraînant avec eux le bétail placé plus loin du lieu de l'explosion, renversant les promeneurs et blessant grièvement plusieurs personnes; trois d'entre elles ont été trop gravement atteintes pour être emportées chez elles et on a dû les admettre d'urgence à l'hôpital.

D'autres plus ou moins endommagées ont regagné leur habitation, mais les accidents de ce genre sont faits pour entraver encore le commerce, déjà si languissant, et obliger les agriculteurs à vendre dans les étables aux prix que voudront bien donner les maquignons, les plus beaux produits de leurs granges.

Décazeville

Le temps et les éléments achèvent l'œuvre de démolition: l'hôtel de Ville construit à grand frais par l'ancienne municipalité aura bientôt disparu. Et il disparaît sans le secours de la pioche des démolisseurs.

Une de ces dernières nuits toute la charpente est tombée avec grand fracas. Heureusement il n'y a pas eu cette fois deux pères de famille pour recevoir tout cela sur la tête. Les murailles paraissent de plus en plus endommagées, et il devient évident qu'aucune partie de l'ancienne construction ne pourra servir à nouveau. On y avait cependant dépensé 140,000 francs pris dans la poche des contribuables!

AGRICULTURE

LES CERISIERS

Au point de vue de la vente, la production du cerisier est très rémunératrice; au point de vue de la culture, il est on ne peut plus accommodant. Greffé sur franc, les terrains riches lui sont favorables; sur merisier, il s'accommode

bien des sols frais et siliceux; sur mahaleb ou Sainte-Lucie, il se contente des plus mauvais terrains, même de ces calcaires blancs ou la vigne américaine refuse de pousser, et qui devraient servir partout à la plantation des cerisiers.

Comme variété hâtive et dont la vente est par suite des plus avantageuses, nous citerons en première ligne la *guigne précoce noire*, fruit de grosseur moyenne, d'un rouge foncé presque noir, mûrissant en mai et même parfois en avril.

Viennent ensuite, par ordre de maturité, la *guigne pourpre hâtive*, supérieure à la précédente comme bonté et qui devrait lui être préférée, sa maturité ne lui étant inférieure que de peu de jours, et l'*Impératrice Eugénie*, très bonne variété pour les formes naines et les demi-tiges.

Mais la cerise la plus répandue, celle qui se cultive partout et s'expédie dans tous les grands centres en quantités innombrables, est l'*anglaise hâtive*, appartenant comme la précédente à la section des cerises proprement dites: son fruit est gros, d'un beau rouge foncé, doux acidulé, en somme excellent. Elle est d'une vente assurée et a l'avantage de venir très bien sur Mahleb et de former des têtes peu élevées d'une récolte facile. On calcule qu'un hectare de terre planté en cerise *anglaise hâtive* peut rapporter largement de 800 à 1,000 francs par an.

En fait de cerises tardives, nous citerons: *belle de Châtenay*, fruit assez gros, d'un rouge brun et qui se conserve jusqu'en septembre. Aussi, en présence de la supériorité constatée de cette cerise, ne parlerai-je que pour mémoire de trois autres espèces: *royale tardive*, *griotte du nord* et *anglaise tardive*, dont la maturité vient un peu plus tard, mais qui ne peuvent lutter avec la précédente, à aucun autre point de vue.

Il existe également une sorte de cerisier dont la culture est à peu près inconnue dans notre pays, et qui pourrait cependant nous rendre les plus grands services; nous voulons parler des cerisiers dont les fruits servent à faire l'excellent liqueur qu'on appelle le kirsch. Tandis que dans les Vosges, dans le Jura, dans la Franche-Comté, ils abondent non seulement dans les propriétés particulières, mais y sont encore généralement employés à border les routes nationales aussi bien que les chemins de grande communication, nous avons l'air ici de ne pas même nous douter de leur existence, et propriétaires et communes se privent à plaisir d'un revenu qui, par le temps de misère qui court, ne serait cependant pas à dédaigner.

Le merisier produit en moyenne de 30 à 40 kilos de fruits et parfois davantage; c'est une récolte de 15 à 20 francs par arbre, au prix où se vendent d'habitude les cerises à kirsch. Dans les terrains qui lui sont favorables, le merisier produit même davantage et avec de bons engrais et des amendements, on peut arriver à en retirer de sérieux revenus.

LES ARBRES A FRUITS SUR LES ROUTES

La direction des ponts et chaussées du département de l'Oise a commencé depuis un mois à planter des rangées de pommiers à cidre sur la route nationale de Paris à Calais, près de Beauvais.

Les pommiers plantés appartiennent tous à la forme pyramidale renversée, à fruits de deuxième saison, et à jus d'une haute densité, tels que: *Médaille d'or*, *Amère de Bertancourt*, *Martin Fessard*, *Rouge Bruyère*, *Argile grise*, *Jaunet*, etc.

Ces arbres forment deux lignes parallèles à l'axe de la route et sont espacés de 20 mètres, afin de pouvoir intercaler plus tard de jeunes pommiers destinés un jour à remplacer les anciens. La plantation est alternée, de manière à donner le mélange naturel des trois principes: amer, doux et sucré.

ABRI DES ARBRES FRUITIERS CONTRE LES GELEES

C'est surtout aux arbres dirigés en cordon horizontal qu'il est facile d'apporter une protection. A cet effet on conditionne des paillassons avec des goûts communs, d'environ 40 centimètres de largeur et aussi minces que possible.

Longs de 2 ou 3 mètres et maintenus entre deux rangs de lattes, ces paillassons sont fixés à plat, à environ 30 centimètres au-dessus des cordons, au moyen de petits échelas enfoncés de chaque côté desdits cordons, et ne sont enlevés que lorsque tout danger de gelée a disparu.

THÉÂTRE DE CAHORS

Bien qu'agé de près d'un demi siècle, *Le Chapeau de paille d'Italie* est resté le type légendaire de la haute bouffonnerie moderne.

La grosse verve et la spirituelle fantaisie, qui valurent, à ce chef-d'œuvre comique, un succès sans précédent n'ont rien perdu de leur saveur, et les reprises nombreuses qu'en ont fait les théâtres du Palais-Royal et des Variétés ont donné à cette incomparable bouffonnerie, la plus éclatante consécration.

C'est donc une heureuse inspiration qui a poussé M. Saint-Omer à faire jouer par son excellente troupe comique une œuvre qui n'a été ni dépassée, ni égalée, par les imitateurs de MM. LABICHE et MARC MICHEL.

Ce qui distingue tout particulièrement *Le Chapeau de paille d'Italie* de toutes les farces similaires, c'est, l'absence, de tout élément, grivois, de toute plaisanterie risquée de toute situation équivoque. Cette pièce a le privilège de fournir un spectacle de famille irréprochable sans que la gaieté y perde rien de ses droits. C'est là un secret qui tend de plus à se perdre chez nos jeunes auteurs dramatiques et peut-être est-ce à cette cause, qu'il faut attribuer la froideur des publics, de province quelques-unes des œuvres, licencieuses, dont se compose, le répertoire, du théâtre, pour hommes seuls.

D.P.

FAITS DIVERS

Le *Petit Journal* annonçait ces jours-ci l'arrivée à Paris de neuf Anglais mordus par un chien enragé qui venaient pour suivre le traitement antirabique à l'Institut Pasteur.

A ce propos, il n'est peut-être pas inutile de constater que l'Angleterre est une des rares puissances qui n'aient pas apporté leur obole pour aider à la fondation et à l'entretien de l'établissement de la rue Dutot.

Lorsque le prince de Galles le visita, il y a trois mois, il demanda avec intérêt si parmi les donateurs dont le souvenir est conservé dans la salle d'honneur figurait sir Richard Wallace. On lui répondit que non, ce qui parut le surprendre. Il paraît être sans doute davantage s'il avait su qu'aucune donation n'est venue d'Angleterre, bien que de nombreux sujets anglais aient déjà été en traitement à l'Institut Pasteur.

UNE FAMILLE ATTEINTE DE LA RAGE

Dans la commune de Saint-Martin-des-Olmes, Puy-de-Dôme, se trouve la ferme du Bouchet, exploitée par la famille France, composée du père, de la mère et de six enfants, quatre filles et deux garçons.

Il y a huit jours, une des filles, Philomène, âgée de quatre ans, tomba subitement malade; des frissons lui secouaient le corps, elle avait la gorge en feu, les yeux hagards, tous les symptômes de la rage. On fit appeler le docteur Béal, d'Ambert, qui se rendit aussitôt à la ferme du Bouchet. Il constata que la malheureuse enfant était atteinte de la rage et arrivée au paroxysme de la terrible maladie.

Après avoir ordonné une potion calmante, il déclara qu'il n'y avait plus rien à faire. En effet, la pauvre petite succomba dans la nuit au milieu d'horribles convulsions; on l'enterra, et ce fut tout.

Les gendarmes d'Ambert vinrent ces jours derniers entourés dans la commune de Saint-Martin-des-Olmes; ils y apprirent la mort tragique de la petite fille et se rendirent à la ferme du Bouchet pour prendre des renseignements.

Or voici ce qu'ils apprirent. La famille France avait une petite chienne qui est devenue enragée et qui a disparu de la maison; au moment de sa disparition, elle nourrissait un petit chien qui au bout de quelque temps devint enragé à son tour; il mordit les bestiaux et c'est lui qui fit à la pauvre Philomène la blessure dont elle est morte.

Enfin, sur ces entrefaites, une vache tomba malade; le propriétaire de la ferme, France, l'abatit et toute la famille en mangea.

Le vétérinaire consulté déclara que l'animal se trouvait atteint d'hydrophobie.

Après cette terrible révélation, le brigadier en avisa immédiatement les autorités.

La famille France va être immédiatement envoyée à l'Institut Pasteur.

LIMOGES

Les nommés Bonnefoucie et Amigie, beaux frères et associés pour l'exploitation d'un débit de vins ayant pour enseigne: « Aux Caves du Lot, » viennent d'être incarcérés sous l'inculpation d'incendie volontaire.

Le feu s'étant déclaré, au milieu de la nuit, dans l'immeuble occupé par eux, place Boucherie, 11, les pompiers arrivèrent assez à temps pour circonscire rapidement l'incendie et pour s'apercevoir qu'il avait été allumé par une main criminelle.

En effet, dans la cave contenant une soixantaine de fagots, cinq foyers avaient été disposés. Sous ces fagots formés en voûte, et au milieu du foyer principal, étaient placées une bougie et une bouteille de pétrole.

Bonnefoucie a, du reste, tout avoué, et ce n'est qu'à la suite de ses aveux que sa femme, sa belle-sœur et sa bonne qui avaient été arrêtées ont été relâchées.

Fort heureusement, l'alarme a été donnée assez tôt, sans quoi de graves accidents pouvaient surgir à la suite de cette criminelle tentative, car l'immeuble où elle a eu lieu est habité et entouré d'autres maisons.

BOURSE. — Cours du 13 février 1889.

3 0/0	83 62
3 0/0 amortissable (nouveau)	87 45
4 1/2 0/0 1883	104 00
Actions Orléans	1,372 50
Actions Lyon	1,342 50
Action Panama	60 00
Obligations Orléans 3 0/0	404 50
Obligations Lombardes	395 00
Obligations Saragosse	359 50
Emprunt Russe 4 0/0 1889	91 00

Ce n'est pas tout que de posséder de blanches épaules, une gorge opulente... Que serait-ce si on ne pouvait les montrer en soirée, au bal, au théâtre? Comment les montrer si l'on a la poitrine délicate, si l'on s'en rhume pour un rien? Un bon conseil en passant à nos belles mondaines: Au moindre refroidissement, prendre dans le jour deux cuillerées de *Sirope de Regnaud* (préparé, 19, rue Jacob, maison L. FRERE); le flacon 2 fr. 50 dans les principales pharmacies) et une troisième cuillerée au moment du coucher.

Depuis au moins 15 ans je souffrais de l'estomac, je n'avais plus d'appétit, j'avais de la fièvre et j'étais faible; je ressentais maux de tête, des étourdissements, une lassitude générale. Je dois à la vérité de vous dire que ces maux ont disparu complètement, Grâce à l'emploi régulier et préventif de trois excellentes **Pilules Gicquel**. Plusieurs personnes de ma paroisse atteintes de jaunisse, constipation, étourdissements, en ont fait usage, et aujourd'hui elles me chargent de vous exprimer le regret de n'avoir pas connu plus tôt l'efficacité de vos Pilules.

Veillez m'envoyer 4 autres boîtes **Pilules Gicquel** contre 6 fr. en timbres-poste ci-joints.
DINARD curé de Tanis, (Manche).
1 fr. 50 la boîte, dans toutes les Pharmacies.

INJECTION BROU

40 ans de Succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les *Ecoulements anciens ou récents*.
EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE
Prix: 5 fr. le flacon.—Chez J. FERRÉ, Pharmacien
102, RUE RICHELIEU, PARIS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.

Société anonyme fondée par décret en 1864
CAPITAL : 120 MILLIONS DE FRANCS
Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris,

Agence de Cahors, rue Fénelon, 8.

Comptes de Chèques. — Bons à échéance fixe avec coupons semestriels. — Ordres de Bourse. — Paiement et Escompte de Coupons. (Paiement sans frais des coupons des Cies de l'Ouest et de l'Est, Paris-Lyon-Méditerranée). — Opérations sur Titres. (Conversions, renouvellements, échanges). — Garde de Titres. — Envois de Fonds. (Départements, Algérie et Etranger). — Billets de Crédit circulaires. — Encaissement et Escompte des Effets de Commerce. — Avances sur Titres. — Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de Titres. — Assurances (Vie, Incendie, Accidents). — Souscriptions aux Emissions. — Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc.

DEMANDEZ chez **LIBRAIRES** tous les
et à l'imprimerie Layton, rue du Lycée (Cahors).
La petite Carte de poche DU LOT

LE TÉLÉGRAPHE

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Contenant les dernières nouvelles jusqu'à 7 heures du soir, est expédié par les trains rapides du soir même, et distribué 24 heures avant les autres journaux.

Le *Télégraphe* sera servi à l'essai à toute personne qui en fera la demande.

On s'abonne à Paris, 5, rue Coq-Héron
Trois mois : 12 fr.; Six mois : 24 fr.; Un an : 48 fr.

Journal des demoiselles

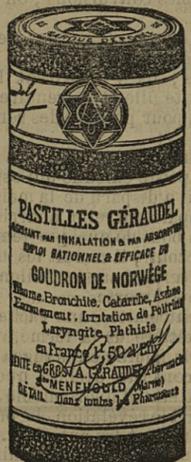
Plus de cinquante années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du *Journal des demoiselles*, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque. Former des filles, des sœurs, des épouses et des mères dévouées; leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs; leur enseigner à faire, — riches ou pauvres, — le bonheur de leur maison; orner leur esprit; développer leur intelligence, tout en les initiant aux travaux, à l'économie, aux soins du ménage; tel est le but que s'est proposé le *Journal des demoiselles*. A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles; œuvres d'art, gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, tapisseries, patrons, broderies, ameublements, musique.

PARIS, 10 FR. — DÉPARTEMENTS, 12 FR.

On s'abonne en envoyant au bureau du Journal, 48, rue Vivienne, un Mandat de poste ou une valeur à vue Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, directeur.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

De CAHORS à LIBOS				De LIBOS à CAHORS				De CAHORS à MONTAUBAN				De MONTAUBAN à CAHORS				De CAHORS à CAPDENAC				De CAPDENAC à CAHORS			
Omnibus.		Poste.		Omnibus.		Poste.		Omnibus.		Poste.		Omnibus.		Poste.		Omnibus.		Poste.		Omnibus.		Poste.	
CAHORS. — D.	6 ^h 25	12 ^h 30	6 ^h	PARIS. — D.	2 ^h 20	9 ^h 50	7 ^h 45	CAHORS. — D.	4 ^h 41	10 ^h 22	5 ^h 25	TOULOUSE. D.	5 ^h 40	9 ^h 16	2 ^h 30	CAHORS. — D.	7 ^h 40	11 ^h 30	5 ^h 16	PARIS. — D.	8 ^h 45	11 ^h 30	8 ^h 10
Mercuès . . .	6 40	1 4	6 15	— Express.	8	5 45	3 15	Sept-Ponts. . .	4 53	10 33	5 38	BORDEAUX. . .	» » »	» » »	9 30	Cabessut, halte	7 40	11 30	5 16	CAPDENAC. D.	7 45	11 30	8 10
Parnac . . .	6 52	1 16	6 27	BORDEAUX. . .	» » »	5 45	3 15	Cieutat. . .	5 11	10 46	5 58	» » »	» » »	» » »	» » »	Vers.	8 12	12 21	5 45	LIMOLEINE. D.	7 58	11 30	8 32
Luzach. . . .	7 1	1 23	6 35	M. Libos. — D.	8 35	3 45	0 »	Lalbenque. . .	5 20	10 53	6 11	Montauban. D.	7 25	10 40	4 40	St-Géry. . . .	8 21	12 38	5 53	Montbrun, hal.	8 21	12 30	8 41
Castelfranc. .	7 13	1 37	6 50	Fumel.	8 42	3 18	0 7	Montpezat. . .	5 31	11 5	6 25	Albias.	7 55	11 3	5 3	Conduché. . . .	8 35	1 5	6 6	Cajarc.	8 34	12 38	8 52
Puy-l'Evêque. .	7 30	1 48	7 3	Soturac-Tourac	8 33	3 30	0 10	Borredon. . . .	5 45	11 16	6 42	St-Cirq, halte.	8 43	1 14	6 13	St-Martin-Lab.	8 57	1 35	6 22	St-Cirq, halte.	9 4	1 37	9 49
Duravel. . . .	7 40	1 57	7 12	Duravel.	9 3	3 39	0 28	Causado.	5 55	11 27	6 56	Catezac, hal.	9 5	1 44	6 30	St-Martin-Lab.	8 57	1 35	6 22	Conduché. . . .	9 12	1 35	9 36
Soturac-Tourac	7 49	2 6	7 21	Puy-l'Evêque. .	9 11	3 48	0 37	Réalville. . . .	6 5	14 36	7 8	Cajarc.	9 21	2 10	6 46	Montbrun, hal.	9 33	2 24	6 57	Saint-Géry. . . .	9 28	2 22	9 40
Fumel.	8 1	2 17	7 33	Gastolfranc. . .	9 28	4 3	0 52	Albias.	6 13	11 44	7 18	Montbrun, hal.	9 33	2 24	6 57	Touzac.	9 44	2 45	7 7	Vers.	9 35	2 35	9 6
M. Libos. — A.	8 8	2 23	7 40	Luzach.	9 38	4 16	0 5	Fonneuve. . . .	6 22	11 52	7 28	Cieutat.	9 54	12 22	6 24	Limoleine. . . .	9 58	3 10	7 20	Arcahal.	9 45	2 56	9 25
BORDEAUX. . .	3 51	8 11	4 43	Parnac.	9 47	4 26	10 15	Montauban. A.	6 39	12 7	7 45	Sept-Ponts. . .	10 7	12 34	6 36	CAPDENAC. A.	10 12	3 26	7 33	Cabessut, halte.	9 57	3 10	10 05
PARIS. — Ar.	11 46	4 37	2 48	Mercuès.	9 58	4 38	10 26	BORDEAUX. . .	10 40	6 05	» »	CAHORS. — A.	10 17	12 42	6 44	PARIS. — Ar.	11 46	4 37	2 48	CAHORS. — A.	10	3 20	10 13



Si vous tousssez



PRENEZ DES

Pastilles Géraudel

Les plus efficaces -- Les meilleur marché

L'effet des Pastilles Géraudel est instantané. Ce sont les meilleures, les moins chères et les plus efficaces. Agissant par absorption et inhalation, elles sont indispensables dans toutes les maladies des voies respiratoires. Les **PASTILLES GÉRAUDEL GUÉRISSENT RÉELLEMENT**, ainsi que l'ont constaté des milliers de médecins de tous pays, au contraire de la plupart des préparations pectorales anodines, pâtes, capsules, sirops, réglisses, liqueurs, bonbons et pastilles de gomme, sève de pin, etc., etc., dont le moindre inconvénient est d'embarrasser l'estomac de matières gélatineuses, glucoses, farine et autres ingrédients indigestes sans effet possible sur les poumons, puisque tout cela est précipité dans l'estomac pour passer ensuite dans les intestins.

M. Géraudel est tellement convaincu de l'efficacité absolue de ses Pastilles qu'il offre d'envoyer gratis et franco, à toute personne qui en fera la demande, 6 Pastilles échantillons à titre d'essai. S'adresser à

A. Géraudel, pharmacien, à Sainte-Ménéhould (Marne)

On trouve également les PASTILLES GÉRAUDEL, dont l'étui de soixante-douze Pastilles ne coûte que 1 fr. 50, dans toutes les Pharmacies d'Europe

Les Pastilles Géraudel se trouvent à Cahors, pharmacies Vinel, Filhol.

Vignes américaines

Grande quantité de Boutures, de Racines et de plants greffés soudés, à des prix très réduits

ENVOI FRANCO DU PRIX-COURANT SUR DEMANDE

S'ADRESSER AU PROPRIÉTAIRE :

M. Victor COMBES

Membre de la Société des Agriculteurs de France, de la Société Agricole et Industrielle du Lot et du Conseil municipal.

A Vire, par Puy-l'Evêque (Lot)

250,000 fr. à placer sur billets, ou bonnes garanties. Ecrire franco à Monsieur GABRIEL, 100, rue de Provence, à Paris.

A VENDRE IMPRIMERIE

Typo-Lithographique
Avec Journal hebdomadaire et Magasin de Librairie Papeterie. Situé à 3 heures de Paris, Ligne de l'Ouest Paris à Dieppe. Bonnes conditions. Ecrire à l'Agence Havas, 8, Place de la Bourse, Paris, aux initiales H. A.

MALADIES DES ENFANTS

SIROP DE RAIFORT IODÉ

de GRIMAULT & Co
Plus actif que le sirop antiscorbutique, il excite l'appétit, fait fondre les glandes, combat la pâleur et la mollesse des chairs, guérit les gourmes, croûtes de lait, éruptions de la peau. Cette combinaison végétale, essentiellement dépurative, est mieux tolérée que les iodures de potassium et de fer.
DÉPOT: Toutes Pharmacies.

ASTHME

CIGARETTES INDIENNES

au CANNABIS INDICA de GRIMAULT & Co, Ph^{ns}, Paris
Le plus efficace des moyens connus pour combattre l'asthme, la toux nerveuse, les catarrhes, l'insomnie.
DÉPOT: Toutes Pharmacies.

Le propriétaire-gérant, Layton.